

## Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 22 juillet 2015 relative au bilan d'exécution du programme d'investissements 2014 et portant approbation du programme d'investissements 2015 modifié de TIGF

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Catherine EDWIGE, Hélène GASSIN, Yann PADOVA et Jean-Pierre SOTURA, commissaires.

En application des articles L.134-3 et L.431-6-II du code de l'énergie, les gestionnaires de réseaux de transport (GRT) de gaz doivent transmettre leurs programmes annuels d'investissements à la Commission de régulation de l'énergie (CRE) pour approbation. Dans ce cadre, la CRE « *veille à la réalisation des investissements nécessaires au bon développement des réseaux et à leur accès transparent et non discriminatoire* ».

En ce qui concerne le programme d'investissements de l'année 2014 :

- par délibération du 19 décembre 2013, la CRE a approuvé le programme d'investissements de TIGF pour l'année 2014 ;
- par délibération du 16 juillet 2014, la CRE a approuvé la mise à jour du programme d'investissements de TIGF pour l'année 2014, et a demandé à TIGF de présenter, pour mi-2015, le bilan définitif d'exécution de son programme d'investissements pour l'année 2014.

En ce qui concerne le programme d'investissements de l'année 2015 :

- par délibération du 17 décembre 2014, la CRE a approuvé le programme d'investissements de TIGF pour l'année 2015, et a demandé à TIGF de présenter, pour mi-2015, l'état d'exécution à mi-année du programme d'investissements pour l'année 2015.

Pour cet exercice, TIGF a été auditionné à deux occasions par le collège de la CRE :

- le 2 juillet 2015, GRTgaz et TIGF ont présenté le plan d'affaires du projet pilote *Power to Gas*, conformément à la demande faite par la CRE dans la délibération du 17 décembre 2014 relative à l'approbation du programme d'investissements pour 2015 de GRTgaz ;
- le 9 juillet 2015, TIGF a présenté les écarts constatés entre les niveaux des investissements approuvés et des investissements effectivement réalisés pour 2014, d'une part, et les prévisions mises à jour pour 2015, d'autre part.

### 1. Observations de la CRE sur le bilan d'exécution du programme d'investissements 2014

Le programme d'investissements modifié approuvé pour l'année 2014 par la CRE dans sa délibération du 16 juillet 2014 s'élevait à 123 M€. Le bilan définitif d'exécution de son programme d'investissements pour l'année 2014 s'élève à 102 M€, en baisse de 20 M€ par rapport au programme approuvé.

La CRE observe que l'écart entre les dépenses d'investissement approuvées et réalisées provient principalement :

- du décalage de planning du projet de l'Artère de l'Adour et de la compression de secours à Sauveterre dans le cadre du projet de l'artère de Guyenne. Ces baisses de dépenses (-9,5 M€) s'expliquent essentiellement par les mauvaises conditions climatiques de fin d'année ;
- d'une baisse des dépenses dans le domaine de la sécurité, à la suite d'un décalage dans le planning du projet du contournement d'Agen (-5,9 M€).

## 2. Observations de la CRE sur l'état d'exécution du programme d'investissements 2015

Le programme d'investissements approuvé pour l'année 2015 par la CRE dans sa délibération du 17 décembre 2014 s'élevait à 133 M€

TIGF a présenté à la CRE l'exécution à mi-année de ce programme, qui fait apparaître une baisse de 1 M€, le budget prévisionnel s'établissant à 132 M€.

Les dépenses d'investissements sont en hausse sur le réseau principal, essentiellement sur le projet de l'Artère de l'Adour pour 13,2 M€. Les conditions climatiques observées fin 2014 contraignent TIGF à renforcer les équipes sur ce projet dont la mise en service est prévue le 1<sup>er</sup> décembre 2015. A ce stade, TIGF ne signale aucun retard sur la mise en service. Toutefois, les coûts à terminaison du projet à 143 M€ font apparaître une hausse de 10 % du budget.

A cette hausse, s'ajoute également une hausse des dépenses sur les investissements généraux, essentiellement en système d'information.

Enfin, on constate une forte baisse des dépenses sur la sécurité, comme en 2014. La révision à la baisse du coût du contournement d'Agen montre une baisse de 3,3 M€ en 2015. Le projet zone de Lacq présente une diminution de 5 M€. Enfin, les optimisations économiques réalisées par TIGF ont permis une baisse supplémentaire de 2,5 M€.

Par ailleurs, dans sa délibération du 17 décembre 2014 relative à l'approbation du programme d'investissements pour 2015 de GRTgaz, la CRE a approuvé le principe du projet pilote *Power to gas*, dont l'objectif est de permettre la conversion ou le stockage de l'électricité sous forme d'hydrogène (par un procédé d'électrolyse) ou de méthane, qui serait par la suite injecté sur le réseau de gaz.

GRTgaz et TIGF ont présenté à la CRE le 2 juillet 2015 leur proposition de financement, détaillant les subventions obtenues et les partenaires du projet.

Le budget prévisionnel du projet s'élève à 30,3 M€, pour une mise en service des installations en 2018. Après déduction des subventions publiques dont bénéficie le projet, la part à financer par GRTgaz s'élève à 13,1 M€, dont 10,1 M€ en investissements. La part du projet financée par TIGF s'élève 1,8 M€. Participent également au projet des partenaires techniques (CNR, Atmosstat, CEA, Leroux & Lotz, McPhy Energy), RTE et le Grand Port Maritime de Marseille.

La CRE constate que le financement de ce projet repose, conformément à sa demande, sur un partenariat entre plusieurs acteurs et sur l'obtention de subventions de la part des régions, de l'Europe ainsi que de la part de l'ADEME. La participation de TIGF à ce projet s'inscrit dans le cadre de la transition énergétique et a pour finalité de diversifier, sur le long terme, les usages des réseaux de gaz naturel.

En conséquence, la CRE est favorable à la participation de TIGF au projet pilote *Power to gas* pour un budget de 1,8 M€.

### 3. Décision concernant le programme d'investissements 2014

La CRE constate que les écarts entre les dépenses d'investissements réalisées et le programme d'investissements approuvé pour 2014 sont principalement liés à des économies sur les projets et à des reports de travaux. La CRE constate que l'exécution du programme d'investissements de TIGF est conforme au programme approuvé.

M€	Révisé 2014	Réalisé 2014
Développement Réseau principal	60,7	52,0
Développement Réseau régional	3,8	1,6
Sécurité / obsolescence	31,1	25,7
Immobilier, construction, agencement, outillage	16,5	15,0
Autres	11,0	8,6
<b>Total</b>	<b>123,1</b>	<b>102,9</b>

### 4. Décision concernant le programme d'investissements 2015

La CRE constate que l'état d'exécution du programme d'investissements de TIGF est conforme au programme approuvé. Elle observe que le programme d'investissements a été légèrement révisé par TIGF pour l'année 2015 et approuve cette modification.

En conséquence, le budget modifié des dépenses de TIGF pour 2015 s'élève à 132,0 M€, répartis de la façon suivante :

M€	Approuvé 2015	Révisé 2015
Développement Réseau principal	67,6	74,4
Développement Réseau régional	8,7	6,5
Sécurité / obsolescence	41,8	30,2
Immobilier, construction, agencement, outillage	4,6	7,0
Autres	10,3	13,9
<b>Total</b>	<b>133,0</b>	<b>132,0</b>

La CRE approuve, en outre, un budget de 1,8 M€, relatif au projet pilote de *Power to Gas*, tel que présenté dans la délibération du 23 juillet 2015 relative au bilan d'exécution du programme d'investissements 2014 et portant approbation du programme d'investissements 2015 modifié de GRTgaz.

L'approbation du programme d'investissements ne préjuge pas du traitement tarifaire de ces dépenses.  
Toute modification du programme d'investissements devra être soumise à la CRE pour approbation.

Fait à Paris, le 22 juillet 2015

Pour la Commission de régulation de  
l'énergie,  
Le président,

Philippe de LADoucETTE

## Annexe

### **Principaux projets de développement du réseau mis en service à partir de 2015<sup>1</sup>**

Projet (M€)	Date de la délibération	Budget initial	Dépenses à fin 2014	Coût à terminaison	Date de mise en service
Artère de l'Adour	16 décembre 2010	130	67,3	143	1 <sup>er</sup> décembre 2015
Station de compression de Sauveterre	17 juillet 2013	27	1,9	27	2017
Gasconne-Midi	7 mai 2014	151,6	0,3	152	2018

---

<sup>1</sup> Chiffres corrigés le 28 juillet 2015  
5/5